Licence Sciences de la vie

La formation propose le ou les parcours suivants : :

› Parcours Sciences du vivant 1re année
› Parcours Biologie international 1re et 2e année
› Parcours Biologie 2e et 3e année
› Parcours Sciences de la vie et de la terre 2e et 3e année
› Parcours Ecosphère 3e année

Présentation

La licence de Sciences et technologies, mention Sciences de la vie dispense en 3 ans une formation générale en biologie, avec une part importante d'enseignements expérimentaux. Toutes les disciplines de la biologie (physiologie, biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie, microbiologie, génétique, écologie) sont enseignées. La formation est complétée par des enseignements en physique, mathématiques, chimie, statistiques, informatique, sciences de la terre et anglais. Après une première année commune, la mention Science de la vie propose une spécialisation selon 3 parcours de formation qui permet à l'étudiant d'adapter sa formation à son projet professionnel :

- Biologie (2e et 3e année)
- Sciences de la vie et de la terre (2e et 3e année)
- Ecosphère (3e année)

<table>
<tr><th>L1</th><th>L2</th><th>L3</th></tr>
<tr><td colspan="2">Biologie International</td><td>À l'étranger ou à l'UGA</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Sciences du vivant</td><td rowspan="2">Biologie</td><td>Biologie</td></tr>
<tr><td rowspan="2">EcoSphère</td></tr>
<tr><td>Sciences de la Vie et de la Terre</td><td>Sciences de la Vie et de la Terre</td></tr>
</table>

Les enseignements de 1re année Sciences du vivant et en 2e année parcours Biologie peuvent être suivis dans une version Internationale (parcours Biologie International, avec 90% des enseignements en anglais).

La licence Science de la Vie est une Licence avec accès Santé. Sous conditions (validation de l'option Santé), les étudiants de 1re année et des 2e et 3e années du parcours Biologie peuvent candidater pour une entrée en 2e année d'études de santé.

En plus des enseignements disciplinaires, la formation intègre une préparation progressive à l'insertion professionnelle des étudiants qui est assurée par :

- Une UE Projet d'Exploration Professionnelle (PEP) répartie sur les trois années de licence

Toutes les informations de cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle - Mis à jour le 20 février 2024

- Une place prépondérante et croissante au fil des années des enseignements expérimentaux et de terrain
- Un stage professionnalisant en 3e année de licence (niveau technicien)

Les objectifs de la formation sont d'acquérir dans les différentes disciplines des Sciences de la vie, des connaissances théoriques et de les mettre en œuvre expérimentalement en respectant les bonnes pratiques de laboratoire et d'exercice sur le terrain. L'enseignement vise à développer les compétences organisationnelles et relationnelles (communication écrite et orale en français et en anglais, gestion de projet, autonomie).

Admission

Conditions d'admission

La licence de Sciences et technologies est accessible en 1re année à toute personne titulaire d'un baccalauréat ou équivalent reconnu par l'Université. L'accès à la deuxième année de licence se fait avec l'acquisition de la première année ou sous conditions de validation des acquis déterminées par les responsables pédagogiques et par l'Université. La troisième année de licence est accessible aux étudiants titulaires de 120 crédits obtenus dans ce même cursus ou via une validation (d'acquis ou d'études, par exemple BTS, DUT (BUT) , CPGE) selon les conditions déterminées par l'université ou la formation.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Vous pouvez également Consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire ? Sachez que la procédure diffère selon le diplôme envisagé, le diplôme obtenu, ou le lieu de résidence pour les étudiants étrangers. Laissez-vous guider simplement en suivant ce lien

Poursuite d'études

Le titulaire d'une licence de Sciences et technologies, mention Sciences de la vie, peut poursuivre sa formation en master dans les domaines des Sciences de la vie, des biotechnologies, des métiers de l'enseignement en vue de préparer les concours nationaux de recrutement de professeurs (CRPE, CAPES SVT, Agrégation SV-STU).

A l'issue de la première année de la licence, il est possible d'accéder sur dossier à l'École de kinésithérapie de Grenoble, à l'école de manipulateurs d'électroradiologie médicale de Grenoble (de l'ordre d'une dizaine de places pour toutes les mentions de la licence de Sciences et technologies). A l'issue de la deuxième année de la licence, il est possible d'accéder sur dossier et/ou concours à une École d'Ingénieur faisant partie ou non du réseau Polytech, sur tout le territoire national (de l'ordre de quelques dizaines d'étudiants par an, selon leur niveau et leur choix de parcours). Il est possible d'accéder à une licence professionnelle selon les modalités spécifiques à ces formations.

Insertion professionnelle

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés sur ce lien

Il est également possible de consulter nos documents-ressources *Des études à l'emploi* classés par domaines de formation.

Infos pratiques :

> Composante : Département de la licence sciences et technologies (DLST), UFR Chimie-Biologie, UFR PhITEM (physique, ingénierie, terre, environnement, mécanique)
> Niveau : Bac +3
> Durée : 3 ans
> Type de formation : Formation initiale / continue
> Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Responsable mention SV
licence-sciences-de-la-vie@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité L1 SV
l1-sv-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Scolarité L2 BIO
l2-bio-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Service Formation Chimie-Biologie
ufrchimiebiologie-formation@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

› Parcours Sciences du vivant 1re année
› Parcours Biologie international 1re et 2e année
› Parcours Biologie 2e et 3e année
› Parcours Sciences de la vie et de la terre 2e et 3e année
› Parcours Ecosphère 3e année